BB

2020/378

PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL D'OLWISHEIM
Ayant eu lieu le jeudi 3 décembre 2020 à 20 heures 30
Salle de réunion du Conseil Municipal

Date de la convocation : 25 novembre 2020

Ouverture de la séance : à 21 h 00 par le Maire Alain RHEIN

Membres en exercice : 11
Pierre ALEXANDRE, Evelyne DA SILVA, Martine GITZ, Frédérique GRANDJEAN, Patrick GRETZER, Laurent HUSSER, Jean-Marie JACOB, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Jacques WAHL.

Présents : 9
Evelyne DA SILVA, Martine GITZ, Frédérique GRANDJEAN, Laurent HUSSER, Jean-Marie JACOB, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Jacques WAHL.

Absent : 1
Pierre ALEXANDRE

Absent, excusé : 1
Patrick GRETZER

Nombre de votants : 9 dont 0 procuration

En début de séance à 20 heures 30, Madame Hanna KISTLER présente dans la salle demande la parole.
À 21 heures Madame Hanna KISTLER quitte la salle de réunion.

ORDRE DU JOUR :

- 1. Désignation du (de la) secrétaire de séance
- 2. Procès-verbal de la séance du jeudi 8 octobre 2020
- 3. Demande de remise de locataire
- 4.Transfert de crédits
- 5. Autorisation de liquidation des dépenses d'investissement pour l'année 2021
- 6. Divers

1. DÉSIGNATION DU (DE LA) SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Conformément à l'article L.2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances.

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

- **Désigne** Monsieur Jacques WAHL secrétaire de séance.

Nombre de votants : 9

POUR : 8
Evelyne DA SILVA, Martine GITZ, Frédérique GRANDJEAN, Laurent HUSSER, Jean-Marie JACOB, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 1
Jacques WAHL

Monsieur Jacques WAHL est nommé secrétaire de séance.

❖ 2. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU JEUDI 8 OCTOBRE 2020

Le procès-verbal de la séance du jeudi 8 octobre 2020 est adopté par :

Nombre de votants : 9

POUR : 7
Evelyne DA SILVA, Martine GITZ, Frédérique GRANDJEAN, Jean-Marie JACOB, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Jacques WAHL.

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 2
Laurent HUSSER, Jean-Claude MICHEL

❖ 3. DEMANDE DE REMISE DE LOCATAIRE

À titre d'indemnisation des préjudices subits du fait des travaux au bâtiment de l'ancienne école,

Il est proposé le délibéré suivant ,

LE CONSEIL MUNICIPAL

- **Annule** le paiement des loyers qui avaient été suspendus au 31 décembre 2020 par délibération N° 9 du 8 juin 2020 pour les mois d'avril et de mai 2020 et par délibération N° 5 du 27 juillet 2020 pour le mois d'août 2020.

Nombre de votants : 9

POUR : 9
Evelyne DA SILVA, Martine GITZ, Frédérique GRANDJEAN, Laurent HUSSER, Jean-Marie JACOB, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Jacques WAHL.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

❖ 4. TRANSFERT DE CRÉDITS

Lors de sa séance du 30 juin 2020, le Conseil Municipal d'OLWISHEIM a voté le Budget Primitif 2020 et notamment les montants prévus au chapitre 65 « Autres charges de gestion courante ».

La délibération N°5 du 8 juin 2020 attribuant les indemnités de fonction du Maire et des Adjoints a été retirée et remplacée par la délibération N°4 du 27 juillet 2020.

Le montant de l'enveloppe globale des indemnités est supérieur à celui voté au Budget Primitif 2020, il convient d'effectuer un transfert de crédits de 4 000,00 € pour augmenter les sommes allouées au compte 6531 – Indemnités des élus.

Le transfert de crédits est le suivant :

Désignation	Diminution	Augmentation
011 Charges à caractère général		
60621 – Combustibles	- 500,00 €	
60633 – Fournitures de voirie	-1 000,00 €	
022 – dépenses imprévues	-2 500,00 €	
65 Autres charges gestion courante		
6531 Indemnités élus		4 000,00 €

Nombre de votants : 9

POUR : 9
Evelyne DA SILVA, Martine GITZ, Frédérique GRANDJEAN, Laurent HUSSER, Jean-Marie JACOB, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Jacques WAHL.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

❖ 5. AUTORISATION DE LIQUIDATION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT POUR L'ANNÉE 2021

Le Maire sollicite le Conseil Municipal, conformément aux dispositions de l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour l'autorisation d'engager, de mandater et de liquider, avant l'adoption du Budget Primitif 2021, les dépenses d'investissement dans la limite du quart des dépenses d'investissement votées en 2020.

Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles : 20 000,00 €, soit pour 1/4 = 5 000,00 €
Affectation des crédits : Insertions légales – Études

Chapitre 21 : Immobilisations corporelles : 117 500,00 €, soit pour 1/4 = 29 375,00 €
Affectation des crédits : Acquisitions de terrains – Agencements et aménagements – Travaux de voirie – Éclairage public – Autres réseaux.

Chapitre 23 : Immobilisations en cours : 896 536,26 €, soit pour 1/4 = 224 134,06 €
Affectation des crédits : Dépenses liées au projet de transformation en mairie du bâtiment de l'ancienne mairie-école avec création d'une petite salle polyvalente.

Nombre de votants : 9

POUR : 9
Evelyne DA SILVA, Martine GITZ, Frédérique GRANDJEAN, Laurent HUSSER, Jean-Marie JACOB, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Jacques WAHL.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

❖ 6. DIVERS

Urbanisme:

Demande de déclaration préalable de travaux de Monsieur Pierre MANCINI
Demande de déclaration préalable de travaux de Madame Anne FERBACH
Demande de déclaration préalable de travaux de Madame Fatma BAG

Commissions :

- Mobilités : Projet de piste cyclable entre les communes d'Eckwersheim et Olwisheim.
Une rencontre avec Monsieur Camille BADER Maire d'Eckwersheim, Monsieur Julien BORNERT 2ème Adjoint au Maire d'Eckwersheim, Monsieur Alain RHEIN Maire et Madame Frédérique GRANDJEAN Conseillère Municipale d'Olwisheim a eu lieu le mardi 1er décembre 2020.

- Aménagement des espaces publics :
Une réunion est planifiée le 16 décembre 2020 avec Madame Valérie LAFORGUE du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) afin de fixer les prochains objectifs d'aménagement.

- Animation :
Une distribution de colis aux aînés est prévue en fin d'année par les conseillers municipaux.

- Communication
Olse'Infos de décembre est terminé ; reste l'impression pour une distribution vers la mi-décembre.

Le Maire lève la séance à 22 heures 30.